

CR de la réunion de quartier La Mi-Voie

le 21 octobre 2020

Sont présents des habitants du quartier, des acteurs socio-économiques, des membres du conseil municipal, et les 4 adjoints au Maire.

Jean-Pierre Touzery, 1er adjoint, remercie les participants de leur présence, et les prie de bien vouloir excuser Christian Delesgues, absent ce soir. Il nous propose une minute de silence en hommage à Mr Samuel Paty, enseignant assassiné le 16 octobre lors d'un attentat terroriste, hommage qui est unanimement rendu.

Jean-Pierre Touzery explique que la municipalité est toute nouvelle, et que nous sommes heureux de rencontrer les habitants afin de comprendre leurs soucis et de tenter de répondre à leurs questions.

Secrétaire de séance : Bénédicte Pron. J'ai sans doute fait des erreurs de retranscription ou de compréhension de vos questions, et vous prie de m'en excuser.

Code de lecture : *la mairie parle en italique*, le public en caractères droits.

Chaque membre du conseil se présente et décline les principales commissions dont il est responsable :

Jean-Pierre Touzery, 1er adjoint, ancien restaurateur, responsable du tourisme, des finances et des assurances, de la police

Patrick Noël, adjoint, vigneron, en charge des travaux, du personnel, du plan communal de sauvegarde et de l'urbanisme

Aline Maitrepierre, adjointe, graphiste, responsable de la culture, de la communication, et du développement durable

Ophélie Fournier, adjointe, travailleur social, en charge de la jeunesse, du sport et des actions sociales

Christian Carré participe aux commissions culture, communication, développement durable, travaux, personnel, tourisme et urbanisme.

Jean-Paul Jalby participe aux commissions finances, travaux, tourisme, écoles et actions sociales, personnel.

Philippe Chapuis participe aux commissions travaux et cimetièrè

Liliane Coquery aux commissions culture, finances et urbanisme

Bénédicte Pron aux commissions finances, urbanisme, communication et développement durable

Mme Cherrier (avenue de Verdun)

- Son époux a 91 ans, ne voit plus bien ni n'entend plus bien. Son seul plaisir est de faire quotidiennement un tour à St Satur, s'arrêter au café. Il ne peut plus depuis 15 jours car le trottoir a disparu. L'avenue de Verdun est abandonnée, Mme Cherrier a téléphoné en mairie mais personne n'est venu, elle trouve que c'est une honte. Elle voudrait que la mairie s'occupe d'elle. *Patrick Noël rappelle qu'il y a eu cet été un problème d'assainissement, la canalisation dégradée a été refaite et l'assainissement rapidement rétabli, mais d'autres travaux sont à prévoir. Christian Carré indique que le trottoir est enherbé et que des graviers y ont été mis. Il surveille et depuis que les graviers sont là il ne voit plus de flaques.* Une habitante indique qu'il y a de la boue et qu'aller en ville avec un caddie est impossible. *Jean-Pierre Touzery pense qu'il n'y a pas tant de flaques qu'annoncé.*

Mme Marcilly (rue du Crot Boucan)

- Les coupures d'électricité sont très fréquentes, les groupes électrogènes doivent souvent être mis en route, c'est dû aux branches des arbres.
- Mme Marcilly a refait le goudron devant son garage, mais le chiendent s'y est remis.

Mme Estève (rue du Crot Boucan)

- Les arbres de la commune ont été élagués il y a 2 ans mais pas assez, l'électricité est coupée au moins 2 à 3 jours tous les hivers. Tout le monde doit avoir un groupe. Il faudrait élaguer plus souvent et changer les câbles qui sont vieux. EDF renvoie à la mairie? *Patrick Noël ira voir pour les branches. Par contre les fils sont à voir avec EDF.* EDF aurait dit que les poteaux leur appartenaient mais les fils à la commune. *Patrick Noël est persuadé que la limite de propriété est le compteur électrique, donc que les fils appartiennent à EDF et qu'ils doivent les entretenir ou remplacer.* Mr Esteve a compris que la commune doit cependant en faire la demande à EDF.

Sylvaine Glaudio (rue Raymond Jacquet)

- Il faudrait des ralentisseurs sur la route, les gens roulent trop vite quand il y a des travaux qui les dévient devant chez eux. *Jean- Pierre Touzery est d'accord avec le problème de la vitesse qui est le même partout dans St Satur. On ne peut pas mettre des dos-d'âne partout. Des chicanes sont à l'étude, et seront testées bientôt dans un autre quartier. Tout ceci a un coût, nous essayons de réfléchir globalement. Il y a eu peu de travaux sur la commune ces 20 dernières années.*
- Mme Glaudio est contente que la mairie reçoive les habitants.
- La presse propose un service de retrait d'argent, c'est super, mais quand c'est fermé? *Jean- Pierre Touzery indique que la demande a été faite au Crédit Agricole, qu'un distributeur pourrait être installé place du marché. Christian Carré rappelle que la demande avait été faite lors de la mandature précédente, mais qu'aucune banque n'avait donné suite.*
- Les cochons! Mme Glaudio expose un gros problème de voisinage, discussion à laquelle de nombreux habitants vont participer sans que j'aie pu noter leurs noms. Un habitant de la Mi-Voie héberge 2 cochons asiatiques dans des conditions jugées insalubres, ce qui génère des odeurs très gênantes, des mouches, et une pollution visuelle. Les conditions sanitaires ne sont pas respectées, ces cochons ne sont ni déclarés ni vaccinés, ils devraient également avoir une prise de sang annuelle, ce qui n'est pas fait. Ils sont en fait considérés comme animaux de compagnie et non d'élevage. En plus il y a un chien, attaché en permanence. Les habitants ont envoyé un dossier à la Direction Départementale de la Protection des Personnes (DDPP), qui leur est revenu avec le commentaire, "voir la mairie". *Christian Carré dit que la DDCSPP ne peut avoir de rôle que si la maltraitance est prouvée. Jean-Pierre Touzery s'occupe de cette histoire depuis des années, il a rencontré ce voisin chez lui, envoyé un courrier au procureur. Les gendarmes y sont allés aussi. Le maximum légal a été fait. Le dossier est consultable en mairie. Ce Monsieur est bien conscient du désagrément, mais ne pense pas y remédier. Il sait exactement quels ont ses droits. Les habitants craignent que ce désaccord ne dégénère en quelque chose de plus grave.*

Mr Lherbet (rue Raymond Jacquet)

- Le trottoir est désormais sous la route! Allez-vous faire quelque chose? *Patrick Noël répond que le bilan de toutes les rues est encours, qu'il faut faire un schéma d'ensemble. Il existe des priorités (assainissement, eau potable). Les dossiers peuvent aboutir en 1 à 2 ans.*

- Des ralentisseurs lui semblent une bonne idée.

Mme Glaudio

- A qui appartiennent les trottoirs, pour un problème de stationnement rue Casse-Cou. Si on se gare devant une maison, à un endroit permis, sans gêner, les habitants de la maison sont-ils en droit de se plaindre? *Les trottoirs sont la voie publique, ils appartiennent à la commune.*

Mme Esteve

- Y-a-t'il des projets pour l'usine? C'est laid, on entend des bruits de tôle. *L'usine est un bien sans maître, elle est de la compétence de la CDC. Le diagnostic de dépollution a été fait, il y en a pour 1 million, ce que St Satur ne peut se permettre. On espère que la CDC s'en charge. La commune doit par contre tondre et mettre en sécurité. Jean-Pierre Touzery espère que ce dossier très compliqué de l'avenir de ce site puisse aboutir dans les 10 ans.*

Nathalie Thomas (rue Raymond Jacquet)

- Il y a une poubelle pour les gens du haut de la rue, mais elle n'a pas d'endroit fixe, elle est remise au petit bonheur la chance, c'est un peu pénible. *Christian Carré suggère de voir avec Patrick Noël pour lui faire un terre-plein, une petite chape en ciment.*

Aline Maitrepierre évoque quelques projets de développement durable de la commune

- *Nous souhaitons changer le fleurissement de St-Satur. La volonté de la commune est de revégétaliser St Satur et de passer rapidement à un fleurissement constitué de plantes permanentes et non plus de plantes "jetables" annuelles. Chaque quartier pourrait s'approprier son fleurissement, par une couleur, une essence d'arbres ou autre, à décider ensemble.*
- *La place du marché va être réaménagée avec des espaces verts, des arbres pour l'ombrager, des petits comestibles à partager. Nous organisons en ce moment un RV avec les commerçants du marché et le placier afin de leur exposer le projet et de recevoir leurs contraintes d'organisation.*
- *Nous voudrions créer des potagers hors sol disséminés dans St Satur +/- un jardin potager collectif, le tout pour produire de la nourriture collectivement, à partager. Nous cherchons une (ou des) personne intéressée pour devenir référent de quartier pour ce projet. Nous cherchons aussi un terrain, n'hésitez pas à nous communiquer des adresses si vous connaissez un terrain adéquat. La*

mairie souhaite rejoindre le réseau "les incroyables comestibles" qui est un mouvement participatif citoyen, apolitique, qui cherche à connecter les gens entre eux et avec la nature en cultivant et produisant, partout où c'est possible, de la nourriture à partager librement. Christian Carré annonce que le terrain entre le Ru et Soufflet Vignes pourrait être choisi pour accueillir le jardin partagé. Il faudrait faire une convention avec le propriétaire. On envisage d'y faire des parcelles, pourquoi pas une ruche? Des poules?

- *Un projet de verger partagé va être lancé, en partenariat avec le Conseil Municipal des Enfants, qui dès cette année choisira un fruitier à planter*
- *Saint-Satur est la porte d'entrée du Sancerrois. Nous voudrions en témoigner avec la plantation d'une vigne en pergola, vraisemblablement au niveau de la fresque.*
- *Il faut capter la Loire à Vélo, et faire découvrir notre bassin de vie. Devenir incontournables sur la Loire à Vélo, créer et tenir un agenda de manifestations tout au long de l'année. Malheureusement la 1ère fête de la station verte devait se tenir le 25/10, elle a été annulée à cause du contexte sanitaire. St Satur est la seule commune labélisée "station verte" de la CDC.*

Christian Carré annonce que le repas des aînés est toujours prévu le 13 décembre. Néanmoins s'il devait être annulé, des colis seraient distribués aux anciens pour remplacer. Aujourd'hui 65 participants sont inscrits.

Mme Cherrier

- *Il faudrait implanter un banc au bord du canal car il y a souvent des enfants assis directement au bord et c'est dangereux. Jean-Pierre Touzery trouve que c'est une très bonne idée. Il semble cependant que, comme les abords du canal appartiennent aux Voies Navigables de France (VNF), il faille leur en parler, ce qui est toujours délicat avec VNF, même si les relations s'améliorent. Patrick Noël est pessimiste quant à ce banc.*

Mme Glaudio

- *Qui entretient le vélo-rail qui stoppe au viaduc? la SNCF.*

Mr Lherbet

- *Il faudrait boucher les gros trous route de l'ancien chemin de fer. Qui a le droit d'y passer d'ailleurs? Aucune voiture n'a le droit de passer le long du chemin de fer, jusqu'à la maison des associations. C'est une boucle réservée aux piétons et vélos qui doit être entretenue par la commune.*

Mme Cherrier

- Et si on passait à 70Km/H avenue de Verdun? De toutes manières les gens y roulent vite. *Ceci a été voté il y a 30 ans. A l'époque il y avait des enfants qui allaient à l'école à pied. Si on met 50 Km/H on aura 70, si on met 70 on aura 100. Jean-Pierre Touzery indique que la commune avait demandé au département (car il s'agit d'une départementale sur laquelle la commune n'a pas la main) de mettre une ligne blanche comme à Bannay, mais cela a été refusé au motif qu'il n'y a pas assez d'habitations le long. La vitesse est le premier problème évoqué par les habitants de chaque quartier.*

Mme Marcilly

- Le trottoir remonte, les plaques d'égouts s'enfoncent. Mme Marcilly en a acheté elle-même mais la boue les fait remonter. *L'inventaire des plaques et de la voirie est en cours.*

Yannick Jarmuzynski

- A quand la fibre? Le câblage est en cours, une réunion avec Berry numérique se tient en ce moment-même, la fibre arrive fin 2021.

Mr Lherbet

- Il faudrait mettre un panneau indiquant la rue Raymond jacquet quand on vient de Bannay, l'actuel est mal tourné.

Plusieurs participants remercient la municipalité de cette réunion. *Jean-Pierre Touzery conclut en disant que nous ferons le maximum, qu'il nous faut du temps, et de l'argent. Pas de verre de l'amitié ce soir, nous en sommes désolés, les consignes sanitaires se sont durcies.*